

Public concerné:

- Les personnels municipaux désignés par le Maire
- Les policiers municipaux

Objectifs visés:

- Connaître le cadre réglementaire des missions impliquant des animaux de rente ou des animaux exotiques et les méthodes d'approche, de capture et de contention.
- Être le référent dans l'équipe municipale pour les questions concernant la gestion des populations animales.
- Être capable de mettre en oeuvre les techniques d'approche, de capture et de contention des animaux autres que chiens et chats.

FORMATEURS

- Vétérinaire chef du SDIS 84 (référent national ENSOSP pour la formation desVétos SP)
- Luc Fougeirol, herpétologue (créateur de la Ferme aux Crocodiles)

DUREE

- Une journée de huit heures, dont une demi journée de théorie et une demi journée de Pratique

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 (possibilité de regrouper les personnels des mairies voisines)

SUPPORT PEDAGOGIQUE

- Polycopiés



CONTENU

1° BASES REGLEMENTAIRES

- A. Lois et règlements applicables aux animaux de rente, et aux chevaux (détention, transport)
- B. Lois et règlements concernant les espèces protégées (convention de Washington, ...)
- C. Lois et règlements concernant le gibier, les nuisibles, ...

2° REVUE NON EXHAUSTIVE DES METHODES DE CAPTURE DES ANIMAUX DE RENTE ET DES ANIMAUX EXOTIQUES

Approche, contention, matériel, risques particuliers, destination après capture

3° CONNAISSANCE THEORIQUE DES REPTILES

Brève revue (serpents, lézards, tortues, iguanes, crocos...) dangers, méthodes de capture

4° EXERCICES PRATIQUES SUR CHEVAUX

Utilisation des matériels et méthodes décrits plus haut

5° EXERCICES PRATIQUES DE MANIPULATION DE REPTILES (serpents, tortues, iguanes et crocodiles)

Mise en oeuvre des méthodes et matériels décrits plus haut

6° RETOUR D'EXPERIENCE DES STAGIAIRES ET ANALYSE DES PROBLEMES RENCONTRES DANS L'EXERCICE DE LEURS MISSIONS

Echange collectif entre formateurs et stagiaires

Tarif proposé par groupe de 10 à 30 personnes:

2500 Euro HT

(coût forfaitaire incluant les frais des intervenants, leurs déplacements et les supports pédagogiques remis en fin de séance)

Coût de la formation susceptible d'être prise en charge dans le cadre de la formation continue des adultes.

Pour toutes informations complémentaires:

joindre Sandrine Lyonnet au 06 81 34 88 70 s.lyonnet@sapv.fr mairesetvetos@snvel.fr

Une action proposée par le SNVEL à destination des Collectivités Territoriales

et

dans Grandes Entreprises.

Les Vétérinaires transmettent leurs connaissances pour une meilleure intégration du règne animal dans Notre Quotidien.

AGISSEZ, ... utilisez Vos DIF pour valoriser au mieux la mise en œuvre de Votre Politique Animale.